



# Education physique et sportive

## Protocole spécifique – A compter du 18 janvier 2021

Les dispositions arrêtées par le gouvernement suspendent les activités sportives à l'intérieur des locaux. Afin de garantir le maintien de la pratique et de l'enseignement en EPS, le protocole spécifique s'applique :

### ◎ Lieux de pratique sportive

**La pratique des activités sportives est interdite en intérieur mais reste autorisée en extérieur.  
En cette période hivernale, il convient de s'habiller chaudement (bonnet, gants, sweat, pantalon de survêtement, coupe-vent).**

### ◎ Port du masque

**Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le respect de la distanciation physique. Il est également autorisé de garder son masque pour pratiquer.  
Les activités enseignées seront adaptées au port du masque (intensité, durée, ...).**

### ◎ Vestiaires

**Dans la mesure du possible, les élèves viennent en cours d'EPS déjà vêtus d'une tenue adaptée à l'activité physique. Si le recours aux vestiaires est inévitable et à défaut de vestiaires individuels, il convient de respecter le protocole sanitaire. L'usage des douches est interdit.**

### ◎ Matériel

**L'utilisation de matériel partagé par les élèves d'une même classe ou d'un même groupe de classe est possible (raquettes, ballons, volants ...). Le personnel désinfectera le matériel commun régulièrement et fréquemment ; les élèves utiliseront régulièrement le produit hydroalcoolique mis à leur disposition.**

### ◎ Evaluation

**L'évaluation certificative au baccalauréat sera adaptée en fonction des textes à venir et de l'évolution de la crise sanitaire.**

### ◎ UNSS

**Les activités de l'association sportive sont organisées sous réserve qu'elles concernent des élèves relevant d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveau) et ne se traduisent pas par le brassage de plusieurs groupes d'élèves. Seule la classe de Seconde F à « option UNSS » est autorisée à poursuivre la pratique sportive en UNSS. Les rencontres entre établissements sont interdites.**

### ◎ Travail en distanciel

**Il peut être demandé un travail en EPS, en distanciel, soit par la pratique physique hors de la classe, à la maison ou soit par l'apprentissage de ressources numériques via l'ENT (règlements, physiologie, tactique et technique, stratégie...).**

**Il importe de développer la capacité des élèves à s'engager dans un « travail EPS » de manière autonome et dans le respect des consignes apportées par l'enseignant.**

### ◎ Météo

**En cas de forte pluie ou de températures glaciales, la séance de pratique physique pourra être remplacée par une séance théorique en classe (vidéo, cours théorique...)**

### ◎ Liste des activités sportives enseignées jusqu'à nouvel ordre

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Course à pied,</li><li>- Course d'orientation,</li><li>- Run and bike,</li><li>- Méditation,</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Pétanque,</li><li>- Baseball Five,</li><li>- Renforcement musculaire,</li><li>- Randonnée culturelle</li></ul> |
|--|--|